

CÔTE D'IVOIRE

Hospitalisé après son audition, l'opposant Assalé Tiémoko libéré de sa garde à vue, mais toujours poursuivi

MALI

Bamako ferme la porte aux négociations avec les groupes armés

RDC

Tshisekedi lorgne un troisième mandat et agite le spectre d'un report de la présidentielle

BURKINA FASO

Médias et société civile sous pression, TV5 Monde interdite, 200 nouvelles associations suspendues

CÔTE D'IVOIRE

Nouvelle découverte d'or à Odienné, le pays accélère sa montée en puissance minière

CÔTE D'IVOIRE : LA CEI OFFICIELLEMENT DISSOUE, LE CHANTIER DE LA RÉFORME ÉLECTORALE OUVERT

Table des matières

03 EDITO

04 POLITIQUE

Plongez au cœur des dynamiques politiques du continent : entre alternances contestées, réformes institutionnelles et stratégies de pouvoir, un panorama lucide des enjeux du moment.

16 ÉCONOMIE

Décryptage des tendances économiques qui façonnent l'Afrique d'aujourd'hui – croissance, innovation, dette et nouveaux partenariats au menu de cette section essentielle.

22 SOCIÉTÉ

Regards croisés sur les mutations sociales, culturelles et générationnelles d'une Afrique en mouvement – entre traditions, modernité et nouveaux récits.

EDITO



**DR.
EMMANUEL MIAN**

Directeur de publication Hamaniè

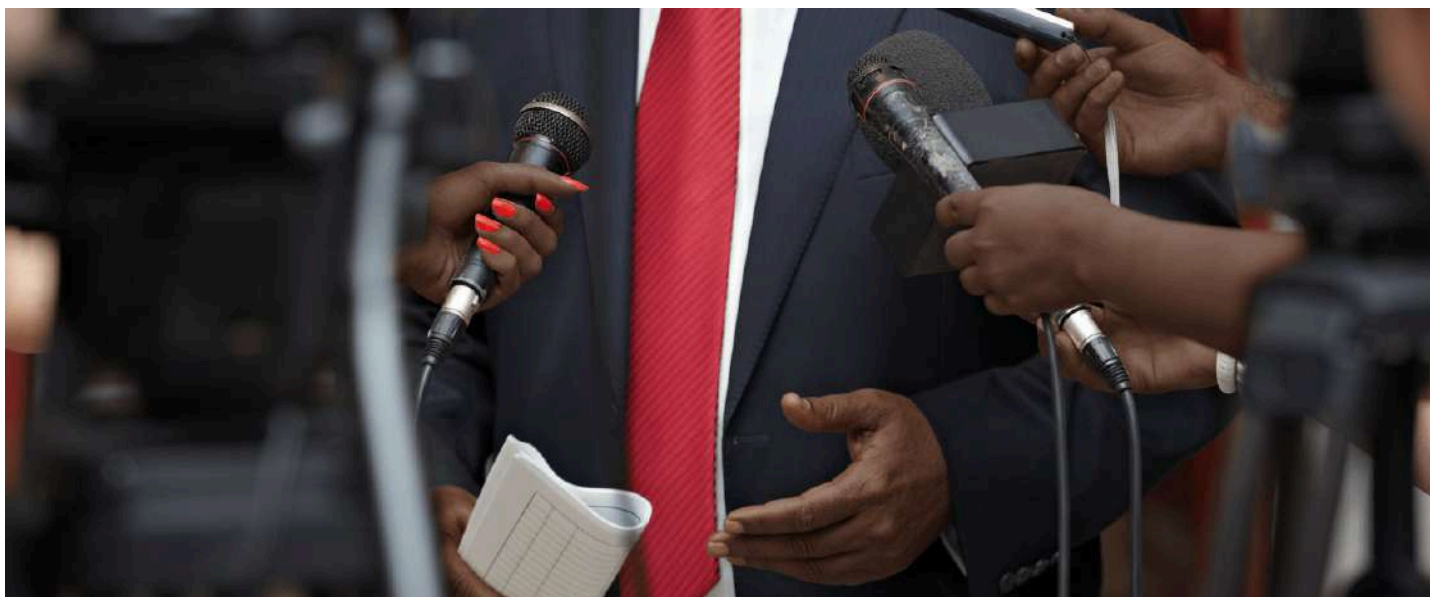
Chaque numéro d'Hamaniè est une invitation à comprendre notre monde autrement. À prendre le temps de lire, de réfléchir, d'analyser — loin du vacarme et des réactions instantanées. Dans un contexte où l'information circule à une vitesse folle, Hamaniè choisit de ralentir pour mieux voir, mieux dire, mieux comprendre.

Notre ambition est simple : éclairer sans juger, informer sans distraire, relier sans diviser. À travers nos enquêtes, analyses et portraits, nous cherchons à donner sens à l'actualité, à valoriser les idées neuves, et à mettre en avant celles et ceux qui bâtissent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

Ce numéro s'inscrit dans cette même exigence : celle de la rigueur, de la curiosité et du dialogue. Que vous soyez lecteur fidèle ou nouvel arrivant dans la communauté Hamaniè, nous espérons que ces pages nourriront votre réflexion autant qu'elles ont nourri notre passion à les concevoir.

Bienvenue dans Hamaniè — là où l'information reprend tout son sens.

Emmanuel Mian



01 **CÔTE D'IVOIRE**
La CEI officiellement dissoute, le chantier de la réforme électorale ouvert

02 **MALI**
Bamako ferme la porte aux négociations avec les groupes armés

03 **SOUDAN**
Le chef des paramilitaires dit être prêt à poursuivre la guerre pendant 40 ans

04 **MALI**
Une nouvelle offensive armée du JNIM fait au moins 30 morts dans le centre du pays

05 **RDC**
Tshisekedi lorgne un troisième mandat et agite le spectre d'un report de la présidentielle

06 **SÉNÉGAL**
De l'alliance à la défiance, les lignes de fracture de plus en plus visibles entre Faye et Sonko

07 **TCHAD**
Nouvelles attaques sanglantes dans la région du lac, deux généraux tués, un deuil national de trois jours décrété

08 **RDC - PORTUGAL**
Un avion de Jean-Pierre Bemba confisqué à Lisbonne après 19 ans au sol

Côte d'Ivoire : La CEI officiellement dissoute, le chantier de la réforme électorale ouvert



La page se tourne pour l'organe chargé d'organiser les élections en Côte d'Ivoire. À l'issue du Conseil des ministres de ce mercredi 6 mai 2026, le gouvernement a officiellement acté la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI), marquant la fin d'un cycle institutionnel entamé il y a plusieurs années.

L'annonce a été faite par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, sans surprise pour certains observateurs qui suivaient déjà les débats autour de l'avenir de l'institution.

À la tête de la CEI depuis 2019, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert arrive ainsi au terme d'un mandat de six ans, théoriquement achevé en septembre 2025. Toutefois, conformément aux dispositions légales encadrant l'institution, son équipe était restée en fonction afin de finaliser le cycle électoral, notamment à travers l'organisation des législatives partielles à Toumodi et Dualla-Masalla.

Cette prolongation s'appuyait sur une clause spécifique prévoyant le maintien des membres de la commission en cas d'élections organisées dans les douze mois suivant la fin officielle de leur mandat. Une mesure qui a permis d'assurer la continuité du processus électoral jusqu'à son achèvement.

Avec cette dissolution, c'est toute une séquence politique qui se referme. L'institution, qui a connu plusieurs figures à sa tête, laisse derrière elle une histoire marquée par différentes phases de la vie politique ivoirienne. Parmi ses anciens dirigeants figurent Honoré Guié, premier responsable à l'époque où l'organe portait encore le nom de Commission nationale électorale, ainsi que Camille Oguié. Plus récemment, Robert Beugré Mambé (2005-2010) et Youssouf Bakayoko (2010-2019) ont également occupé cette fonction stratégique.

Désormais, les regards se tournent vers l'avenir. Le nom du futur président de la nouvelle structure appelée à remplacer la CEI n'est pas encore connu, mais sa désignation est attendue dans les prochains mois. Il s'agira du sixième responsable à diriger un organe en charge des élections en Côte d'Ivoire.

Au-delà des personnes, c'est surtout la forme même de cette future institution qui suscite discussions et interrogations au sein de la classe politique. La dissolution actuelle pourrait en effet ouvrir la voie à une réforme plus profonde du système électoral.

Fait notable, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert lui-même avait, quelques mois auparavant, évoqué la possibilité de tourner la page de la CEI sous sa forme actuelle. Il plaidait alors pour un modèle renouvelé, estimant qu'une refonte pourrait contribuer à consolider la stabilité et la paix dans le pays.

La décision du gouvernement semble ainsi s'inscrire dans cette dynamique de transformation, avec en ligne de mire la mise en place d'un dispositif électoral jugé plus adapté aux enjeux futurs de la Côte d'Ivoire.



Mali : Bamako ferme la porte aux négociations avec les groupes armés



Les autorités maliennes maintiennent une ligne dure face à la dégradation de la situation sécuritaire dans le nord du pays. Malgré la multiplication des attaques et l'instabilité croissante, le gouvernement affirme qu'aucune discussion ne sera engagée avec les mouvements armés considérés comme terroristes.

Jeudi, le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop a réaffirmé la position officielle de Bamako, excluant toute possibilité de dialogue avec les groupes jihadistes actifs sur le territoire malien. Cette déclaration intervient dans un climat particulièrement tendu, quelques jours après une série d'offensives coordonnées menées dans plusieurs zones du nord.

Les attaques des 25 et 26 avril ont été attribuées à des combattants du Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), organisation liée à Al-Qaïda, ainsi qu'à des membres du Front de libération de l'Azawad (FLA), mouvement rebelle touareg. Les autorités accusent désormais ces deux entités d'avoir agi conjointement lors de ces opérations, qui auraient permis aux groupes armés d'étendre leur influence dans certaines localités septentrionales.

Cette nouvelle flambée de violences intervient alors que l'appareil sécuritaire malien traverse une période délicate. Le ministre de la Défense, Sadio Camara, a perdu la vie dans une attaque suicide à Kati, près de Bamako. À la suite de cet attentat, le chef de la transition, Assimi Goïta, a repris directement le portefeuille de la Défense, renforçant davantage sa mainmise sur les questions militaires et sécuritaires.

Sur le terrain, plusieurs témoignages font état d'arrestations et de disparitions dans des secteurs contrôlés par les forces armées. Toutefois, il demeure difficile de vérifier ces informations de manière indépendante en raison des restrictions d'accès dans certaines régions.

Parallèlement aux défis sécuritaires, le Mali doit aussi faire face à une pression économique et humanitaire croissante. Depuis la fin du mois d'avril, un blocus autour de Bamako perturbe l'acheminement des marchandises vers la capitale. Cette situation fragilise davantage un pays déjà confronté à de lourdes contraintes logistiques en raison de son enclavement.

Dans cette atmosphère explosive, les autorités maliennes semblent privilégier l'option militaire, estimant qu'aucune solution politique n'est envisageable avec les groupes armés jihadistes.

Soudan : Le chef des paramilitaires dit être prêt à poursuivre la guerre pendant 40 ans

Alors que l'armée soudanaise affirme avoir repris le contrôle de Khartoum depuis mars 2025, le conflit qui ravage le Soudan depuis plus de deux ans est loin de connaître une issue. Le chef des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdane Daglo, a réaffirmé la détermination de ses troupes à poursuivre les combats aussi longtemps que nécessaire, laissant planer la menace d'une guerre prolongée.

Dans une vidéo relayée mercredi soir par plusieurs médias soudanais, le dirigeant paramilitaire a assuré que ses combattants restaient présents autour d'Omdourman, ville située en face de la capitale soudanaise. Selon lui, les FSR ne comptent pas abandonner le terrain malgré les avancées militaires de l'armée régulière.

« Nous ne voulons pas que cette guerre continue », a déclaré Mohamed Hamdane Daglo, avant d'ajouter que si l'armée soudanaise souhaitait prolonger les affrontements pendant « 40 ans », ses hommes poursuivraient le combat « jusqu'à ce qu'ils soient déracinés ». Des propos qui illustrent l'enlisement du conflit et la profondeur des divisions entre les deux camps.

Malgré l'annonce de la reprise de Khartoum par l'armée, la situation sécuritaire demeure extrêmement fragile dans la capitale et ses environs. Ces dernières semaines, plusieurs frappes de drones ont visé différents secteurs de Khartoum et d'Omdourman, provoquant la mort de civils et d'importants dégâts matériels.

Des sources locales rapportent notamment que des attaques ont touché le sud d'Omdourman, endommageant un hôpital ainsi que l'aéroport de la capitale. Ces violences alimentent davantage l'inquiétude de la population, déjà éprouvée par des mois de combats, de déplacements massifs et une grave crise humanitaire.

Les autorités soudanaises accusent par ailleurs, l'Éthiopie et les Émirats arabes unis d'avoir apporté un soutien à certaines opérations militaires menées depuis le territoire éthiopien. Des accusations fermement rejetées par les deux pays.

Alors que les efforts diplomatiques peinent à produire des résultats concrets, les déclarations du chef des FSR laissent craindre une nouvelle phase d'escalade dans un conflit qui continue de déstabiliser profondément le Soudan et l'ensemble de la région.



Mali : Une nouvelle offensive armée du JNIM fait au moins 30 morts dans le centre du pays

Le centre du Mali a de nouveau basculé dans la violence après une série d'attaques sanglantes menées, mercredi 6 mai, dans les localités de Korikori et Gomossogou. Selon des sources locales et sécuritaires, au moins 35 personnes ont perdu la vie lors de ces assauts attribués au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), organisation jihadiste liée à Al-Qaïda.

D'après plusieurs témoignages recueillis sur place, les assaillants ont pris pour cible des villages soupçonnés d'abriter des milices favorables aux autorités maliennes. Le JNIM a revendiqué les opérations en affirmant avoir visé des combattants progouvernementaux.

Toutefois, les habitants évoquent des attaques d'une extrême brutalité ayant également touché des civils.



Le collectif sécuritaire régional Wamaps avance un bilan plus lourd encore, évoquant plus de cinquante morts ainsi que plusieurs personnes portées disparues.

Des habitations auraient été incendiées et des villages entièrement pillés, poussant de nombreuses familles à fuir la zone dans la précipitation.

Face à cette nouvelle flambée de violence, l'armée malienne a annoncé avoir engagé des opérations militaires dans le secteur. Les forces armées affirment avoir neutralisé une dizaine de combattants jihadistes au cours des affrontements, sans donner davantage de précisions sur la situation actuelle dans les villages touchés.

Ces événements surviennent dans un contexte sécuritaire particulièrement tendu au Mali. Depuis plusieurs mois, les groupes armés intensifient leurs offensives dans le centre et le nord du pays, multipliant les attaques contre les positions militaires et les groupes alliés au pouvoir. Moins de deux semaines auparavant, des attaques coordonnées menées par le JNIM et le Front de libération de l'Azawad avaient déjà frappé plusieurs positions stratégiques de la junte au pouvoir.

Ces offensives avaient notamment provoqué la mort du ministre malien de la Défense, Sadio Camara, un événement considéré comme un coup dur pour le régime dirigé par le président de transition Assimi Goïta.

Depuis le déclenchement de la crise en 2012, le Mali reste confronté à une instabilité persistante alimentée par la présence de groupes jihadistes, les rébellions armées dans le nord et les conflits communautaires.

Malgré les opérations militaires et les changements politiques successifs, de vastes zones échappent encore au contrôle des autorités, notamment dans les régions centrales et septentrionales du pays.

RDC : Tshisekedi lorgne un troisième mandat et agite le spectre d'un report de la présidentielle

À deux ans de la prochaine présidentielle, le débat politique s'intensifie déjà en République démocratique du Congo (RDC). Lors d'une conférence de presse organisée, mercredi 6 mai 2026 à Kinshasa, le président Félix Tshisekedi a tenu des propos qui relancent les spéculations autour de son avenir politique et de celui du calendrier électoral congolais.

Le chef de l'État, en fonction depuis 2019 et réélu en 2023, n'a pas fermé la porte à l'hypothèse d'un maintien au pouvoir au-delà de son second mandat. Sans annoncer officiellement une candidature future, il a déclaré qu'il pourrait continuer sa mission si la population le demandait. Une perspective qui impliquerait nécessairement une modification de la Constitution congolaise, actuellement limitée à deux mandats présidentiels.

Pour le président congolais, une telle évolution devrait passer par la voie référendaire. Cette prise de position intervient alors que plusieurs figures de l'opposition dénoncent depuis des mois un projet supposé de réforme constitutionnelle destiné à prolonger son règne politique après 2028.

Mais au-delà de la question du troisième mandat, c'est surtout l'avenir du scrutin présidentiel qui suscite désormais des interrogations. Félix Tshisekedi a estimé qu'il serait difficile d'organiser les élections si la guerre persistait dans l'est du pays. Les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu restent confrontées à l'insécurité liée aux offensives du mouvement armé M23, que Kinshasa accuse d'être soutenu par le Rwanda.

Le président a ainsi laissé entendre qu'un maintien du conflit pourrait empêcher la tenue du scrutin de 2028 dans des conditions jugées acceptables. Une déclaration qui risque d'alimenter davantage les tensions politiques dans le pays, alors que la question de la stabilité institutionnelle demeure sensible.

Au cours de cette même rencontre avec la presse, le dirigeant congolais est également revenu sur les discussions engagées avec les États-Unis autour des minerais stratégiques. Il a défendu les accords en cours avec Washington, affirmant qu'ils visent à renforcer les investissements et la coopération économique sans compromettre les intérêts nationaux.

Selon lui, certaines réformes envisagées dans ce cadre pourraient nécessiter des ajustements institutionnels, notamment dans le secteur de la justice. Il a cependant rejeté les accusations de concessions excessives sur les ressources minières du pays et nié toute transaction financière secrète avec les autorités américaines.

Ces annonces interviennent dans un climat régional particulièrement fragile. Malgré les initiatives diplomatiques récentes et les efforts de médiation internationale entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, les combats se poursuivent dans l'est congolais, nourrissant les inquiétudes sur l'avenir politique et sécuritaire du pays.



Sénégal : De l'alliance à la défiance, les lignes de fracture de plus en plus visibles entre Faye et Sonko

Au sommet de l'État sénégalais, les lignes de fracture deviennent de plus en plus visibles. Entre le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko, la relation autrefois fondée sur la loyauté et la stratégie politique semble désormais traversée par des tensions profondes.

Tout est parti d'une prise de parole inhabituelle du chef de l'État ce week-end. Lors d'un entretien télévisé, il a pointé du doigt ce qu'il considère comme une concentration excessive de l'attention autour de son Premier ministre. Sans remettre formellement en cause sa place au sein du gouvernement, le président a néanmoins tenu à rappeler une évidence institutionnelle : le pouvoir de nomination et donc de révocation lui appartient pleinement.

Cette sortie publique marque un tournant. Car Ousmane Sonko n'est pas un Premier ministre comme les autres. Figure majeure de la scène politique, il a longtemps incarné l'opposition avant de jouer un rôle décisif dans l'accession au pouvoir de son allié. Empêché de briguer la magistrature suprême en 2024, il avait porté son choix sur Bassirou Diomaye Faye, contribuant largement à la victoire du parti Pastef, ensuite consolidée par un succès aux législatives.



Mais l'équilibre initial semble s'être érodé. Des critiques, d'abord feutrées, ont progressivement émergé. Le Premier ministre lui-même n'a pas hésité à évoquer un déficit de leadership au sommet de l'État, laissant transparaître des divergences de fond sur la conduite du pouvoir.

Au-delà des relations personnelles, c'est la cohérence du projet politique qui se trouve aujourd'hui questionnée. Le président insiste sur la nécessité de préserver une ligne collective, mettant en garde contre toute dérive individualiste susceptible d'affaiblir la dynamique engagée. Car les attentes sont immenses : lutte contre la corruption, transformation des institutions, renouvellement des pratiques politiques.

Dans un pays comme Sénégal, souvent cité pour sa stabilité démocratique, ces tensions au plus haut niveau de l'exécutif ne passent pas inaperçues. Elles pourraient peser sur la capacité du pouvoir à maintenir le cap et à répondre aux espoirs suscités par l'alternance de 2024.

L'évolution de ce bras de fer interne sera donc scrutée de près, tant elle pourrait redéfinir les équilibres politiques dans les mois à venir.

Tchad : Nouvelles attaques sanglantes dans la région du lac, deux généraux tués, un deuil national de trois jours décrété

À Lomé, la diplomatie togolaise tente un exercice d'équilibriste rarement observé dans la sous-région. Le 18 avril 2026, la capitale togolaise a servi de point de convergence entre deux ensembles aujourd'hui en tension : l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé, le pays a officiellement lancé sa nouvelle stratégie pour le Sahel (2026-2028), lors d'une rencontre organisée au Palais des Congrès de Lomé. Autour de la table, étaient présents les chefs de la diplomatie du Mali, du Niger et du Burkina Faso, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales, dont l'ONU et des partenaires européens.

Plutôt qu'un simple cadre technique, cette stratégie se veut un outil politique assumé. Présentée par le ministre des Affaires étrangères Robert Dussey, elle repose sur cinq priorités clairement affichées : rétablir le dialogue avec les pays de l'AES, encourager des relations de bon voisinage, renforcer les échanges économiques, coordonner la lutte contre l'insécurité, et repositionner le Togo comme acteur diplomatique central.

Derrière ces axes, une ambition plus large se dessine. Celle de faire du Togo un médiateur crédible dans une région fragmentée. En réunissant des acteurs qui peinent aujourd'hui à se parler directement, Lomé envoie un signal, celui d'un pays qui parie sur la discussion plutôt que sur la rupture.

« Le Togo est et sera toujours aux côtés des pays frères du Sahel pour bâtir des ponts là où d'autres érigent des murs », a déclaré Robert Dussey lors de la cérémonie.

Reste à savoir si cette initiative pourra produire des résultats concrets. Car si les intentions sont affichées, les divergences entre l'AES et la CEDEAO demeurent profondes. Le pari togolais, lui, est clair : rouvrir des canaux là où ils se sont progressivement refermés.



RDC - Portugal : Un avion de Jean-Pierre Bemba confisqué à Lisbonne après 19 ans au sol



Le Mali continue de faire face aux répercussions des attaques terroristes du 25 avril 2026, qui ont visé notamment les localités de Kati et Bamako. Dans une avancée majeure de l'enquête, le parquet militaire de Bamako a dévoilé l'identité de plusieurs présumés coauteurs, mettant en évidence des complicités internes et politiques dans la préparation et l'exécution de ces opérations meurtrières.

Une implication de militaires à différents niveaux

Selon les informations communiquées par le parquet militaire, plusieurs membres des forces de défense et de sécurité figurent parmi les suspects. Il s'agit de militaires en activité, de personnels radiés ainsi que d'un ancien militaire à la retraite.

Parmi les militaires en activité cités figurent le sergent Diakaridia Sodio, l'adjudant Moussa Diane et l'adjudant-chef Mamadou Keïta. Leur implication présumée soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'infiltration des institutions sécuritaires par des réseaux complices.

À ces noms s'ajoute celui de Soïba Diarra, militaire retraité, ainsi que celui d'Alassane Diallo, dit « Abedi », un militaire radié, identifié comme ayant participé à l'attaque de Kati et décédé au cours des affrontements.

Une dimension politique controversée

L'enquête du parquet militaire ne se limite pas aux seuls acteurs militaires. Elle met également en cause une figure politique connue, Oumar Mariko. Actuellement en exil, ce dernier est soupçonné d'avoir entretenu des liens avec les réseaux impliqués dans les attaques, une accusation qui ajoute une dimension politique sensible à cette affaire. Ces révélations, si elles se confirment, pourraient accentuer les tensions déjà vives entre les autorités de transition et une partie de l'opposition malienne.

Des attaques revendiquées par des groupes jihadistes

Les attaques du 25 avril ont été revendiquées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), une organisation affiliée à Al-Qaïda et active dans la région du Sahel. Elles auraient notamment ciblé des sites stratégiques, dont le domicile du ministre de la Défense, traduisant un niveau de coordination élevé et une volonté d'atteindre les plus hautes sphères de l'État.

Le parquet militaire a indiqué que plusieurs interpellations ont déjà été effectuées dans le cadre de cette affaire, tandis que d'autres suspects sont activement recherchés. L'objectif affiché est de démanteler l'ensemble du réseau de complicités ayant permis la réalisation de ces attaques.

Cette enquête met en lumière une problématique majeure : la fragilité interne des dispositifs sécuritaires face aux menaces terroristes. La présence présumée de complicités au sein même de l'appareil militaire souligne la nécessité d'un renforcement des mécanismes de contrôle et de renseignement.

Un défi sécuritaire et institutionnel

Au-delà des arrestations et des poursuites, ces révélations posent un défi crucial pour les autorités maliennes. Il ne s'agit pas seulement de neutraliser les groupes armés, mais aussi de restaurer la confiance au sein des institutions et de prévenir toute infiltration future.

Dans un contexte déjà marqué par l'instabilité et la multiplication des attaques, l'identification de ces coauteurs présumés constitue une étape importante. Elle pourrait permettre de mieux comprendre les mécanismes internes ayant facilité ces opérations et d'adapter la réponse sécuritaire en conséquence.





01 **CÔTE D'IVOIRE**
Côte d'Ivoire : Carburants, les prix à la pompe repartent à la hausse pour le mois de mai

02 **CÔTE D'IVOIRE**
Secteur des jeux de hasard, le gouvernement muscle la surveillance avec une nouvelle unité spéciale

03 **CÔTE D'IVOIRE**
Baisse de 25 % sur des taxes aéroportuaires, mais les billets pourraient ne pas suivre

04 **CÔTE D'IVOIRE**
Nouvelle découverte d'or à Odienné, le pays accélère sa montée en puissance minière

Côte d'Ivoire : Nouvelle découverte d'or à Odienné, le pays accélère sa montée en puissance minière

La Côte d'Ivoire poursuit son ascension parmi les destinations minières les plus prometteuses d'Afrique de l'Ouest. La société Awalé Ressources soutenue notamment par Newmont, a annoncé une nouvelle découverte aurifère sur le projet d'Odienné, situé dans le nord-ouest ivoirien.

Cette annonce renforce l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux et confirme le potentiel encore largement sous-exploré du sous-sol ivoirien.

Situé dans la région d'Odienné, à environ 400 kilomètres de Yamoussoukro, le projet affiche des résultats de forage particulièrement encourageants. Selon les données publiées par la compagnie, plusieurs intersections aurifères significatives ont été identifiées, avec notamment jusqu'à 17 mètres titrant 1,9 gramme d'or par tonne, dont une section de 9 mètres à 2,3 g/t d'or.

Ces résultats confirment la présence d'une minéralisation proche de la surface, un élément généralement considéré comme favorable au développement futur d'une exploitation minière. Les premières analyses indiquent également que la zone aurifère reconnue s'étend déjà sur environ un kilomètre, tandis que le corridor minéralisé total atteindrait près de huit kilomètres, laissant entrevoir un important potentiel d'expansion.

Le projet d'Odienné se situe au sein de la ceinture birimienne, une formation géologique réputée pour sa richesse en ressources minières et qui traverse plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Cette ceinture abrite déjà certaines des plus importantes mines d'or de la région et continue d'attirer de grands groupes miniers internationaux.

L'intérêt suscité par cette découverte est renforcé par la présence de partenaires de premier plan. Newmont, l'un des plus grands producteurs d'or au monde, détient une participation de 8,9 % dans Awalé Ressources. Le projet bénéficie également du soutien de Fortuna Mining, autre acteur reconnu du secteur minier international.

Les prochaines étapes du développement du projet sont déjà planifiées. Une première estimation des ressources est attendue au deuxième trimestre 2026, suivie d'une étude économique prévue au troisième trimestre de la même année. Une étude de pré-faisabilité pourrait ensuite être lancée en 2027, étape décisive avant toute éventuelle mise en production.

Cette nouvelle découverte intervient dans un contexte de forte croissance du secteur minier ivoirien. Ces dernières années, la Côte d'Ivoire a multiplié les découvertes d'or et attire de plus en plus d'investissements étrangers grâce à la stabilité de son environnement économique, à l'amélioration des infrastructures et à son potentiel géologique encore largement inexploité.

Avec le projet d'Odienné, le pays confirme ainsi son ambition de devenir un véritable hub minier régional, capable de rivaliser avec les grands producteurs historiques d'Afrique de l'Ouest.



Côte d'Ivoire : Carburants, les prix à la pompe repartent à la hausse pour le mois de mai

Les tarifs des produits pétroliers connaissent une nouvelle progression en Côte d'Ivoire pour le mois de mai 2026, selon des informations émanant du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Cette révision, qui s'applique du 1er au 31 mai, concerne notamment le super sans plomb, le gasoil et le pétrole lampant.

Dans le détail, le prix du litre de super sans plomb augmente de 55 francs CFA, passant de 820 à 875 francs CFA. Le gasoil suit une tendance similaire, avec une hausse de 25 francs CFA, établissant son prix à 700 francs CFA le litre contre 675 francs précédemment. De son côté, le pétrole lampant, largement utilisé dans les zones rurales, enregistre une augmentation de 40 francs CFA pour atteindre 745 francs CFA le litre.

En revanche, les tarifs du gaz butane restent inchangés. Les bouteilles de 6 kg, 12,5 kg et 15 kg conservent respectivement leurs prix de 2 000, 5 200 et 6 965 francs CFA.

D'après une source proche du ministère, cette hausse s'inscrit dans un contexte international tendu, marqué notamment par une crise persistante au Moyen-Orient.

Les répercussions sur les marchés mondiaux ont entraîné une flambée des cours du pétrole, impactant inévitablement les prix sur le marché national.

Entre fin février et fin avril 2026, le prix du baril de pétrole est ainsi passé d'environ 70 dollars à plus de 120 dollars. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes ont tenté de contenir les effets de cette hausse durant les mois de mars et d'avril, misant sur une éventuelle amélioration du contexte international qui ne s'est finalement pas produite.

Malgré cette augmentation, l'État affirme continuer à jouer un rôle d'amortisseur afin de préserver le pouvoir d'achat des populations. Sans ce soutien, les prix à la pompe auraient été nettement plus élevés, avec un litre de super approchant les 1 200 francs CFA, le gasoil dépassant les 900 francs CFA et le pétrole lampant franchissant les 1 000 francs CFA.

Comme le prévoit le mécanisme automatique en vigueur, les prix des hydrocarbures en Côte d'Ivoire font l'objet d'ajustements mensuels, en fonction des évolutions du marché international.



Côte d'Ivoire : Secteur des jeux de hasard, le gouvernement muscle la surveillance avec une nouvelle unité spéciale

Le gouvernement ivoirien a franchi une étape importante dans la régulation du secteur des jeux de hasard avec l'adoption, en Conseil des ministres du 29 avril dernier, d'un décret instituant une Unité de Surveillance du Secteur des Jeux de Hasard (USSJH). Cette décision s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la sécurité dans un domaine en pleine expansion en Côte d'Ivoire.

Pris sous l'autorité du Conseil des ministres, en coordination avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, le Ministère de la Défense, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ainsi que le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, ce décret marque une volonté claire de l'État de mieux encadrer un secteur souvent exposé à des pratiques frauduleuses et à des risques sécuritaires.

Une unité spécialisée au cœur du dispositif de régulation

L'USSJH se présente comme un service technique stratégique, conçu pour appuyer les missions de l'Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH), l'organe principal chargé de la régulation du secteur. Par cette création, le gouvernement entend doter l'ARJH d'un instrument opérationnel capable d'assurer une présence effective sur le terrain.

L'unité aura pour principales missions la surveillance, le contrôle et la sécurisation des sites de jeux de hasard sur toute l'étendue du territoire national. Elle interviendra aussi bien dans les établissements physiques que dans les espaces de jeux susceptibles de fonctionner en marge de la légalité.

Des pouvoirs étendus pour une action efficace

L'une des particularités de l'USSJH réside dans la composition de ses équipes. Elle regroupe des agents assermentés issus de différents corps, notamment des forces de sécurité publique et des représentants de l'ARJH. Cette approche interinstitutionnelle vise à garantir une meilleure coordination des actions et une efficacité accrue sur le terrain.

Les agents de l'USSJH sont dotés de larges pouvoirs d'investigation, de constatation et de répression. Ils peuvent ainsi mener des enquêtes, constater les infractions, procéder à des contrôles inopinés et contribuer à la sanction des opérateurs en situation irrégulière. Cette capacité d'intervention directe constitue un levier essentiel pour lutter contre les activités clandestines et les dérives dans le secteur.

Un enjeu économique et sécuritaire majeur

La mise en place de cette unité intervient dans un contexte où le secteur des jeux de hasard connaît une croissance significative, portée notamment par l'essor du numérique et des plateformes en ligne. Si cette expansion représente une opportunité économique, elle s'accompagne également de défis importants, notamment en matière de fraude, de blanchiment de capitaux et de protection des populations vulnérables.

En instituant l'USSJH, le gouvernement ivoirien affirme sa volonté de sécuriser les recettes fiscales issues de ce secteur, tout en protégeant les citoyens contre les pratiques abusives. Il s'agit également de renforcer la crédibilité du cadre réglementaire et d'encourager les opérateurs à se conformer aux normes en vigueur.

Vers une régulation plus rigoureuse

Ce décret marque ainsi une évolution significative dans la politique de régulation des jeux de hasard en Côte d'Ivoire. En combinant encadrement institutionnel, moyens opérationnels et coopération interservices, l'État se dote d'un outil adapté aux réalités actuelles du secteur.

À terme, l'efficacité de l'USSJH dépendra de sa capacité à mener des actions coordonnées, à dissuader les pratiques illégales et à instaurer un climat de confiance entre les autorités et les opérateurs. Une ambition qui, si elle est atteinte, pourrait faire de la Côte d'Ivoire un modèle en matière de régulation des jeux de hasard dans la sous-région.



Côte d'Ivoire : Baisse de 25 % sur des taxes aéroportuaires, mais les billets pourraient ne pas suivre



La décision peut sembler technique, mais ses effets pourraient, à terme, toucher directement les voyageurs ouest-africains. Le 29 avril 2026, le gouvernement ivoirien a revu à la baisse une partie des coûts appliqués dans ses aéroports, avec une réduction de 25 % sur certaines redevances pour les vols à l'intérieur de la zone CEDEAO. Une réforme qui envoie un signal fort..., sans pour autant garantir des billets moins chers dans l'immédiat.

Car entre une baisse des taxes et une diminution réelle des prix affichés, il existe un décalage souvent méconnu. Comme l'a rappelé le porte-parole du gouvernement ivoirien, le ministre Amadou Coulibaly, la mesure concerne uniquement les redevances aéroportuaires. Pour qu'elle se traduise concrètement sur les plateformes de réservation, les nouvelles données doivent d'abord être intégrées dans les standards internationaux via ATPCO, un passage obligé pour toute modification tarifaire dans l'aviation commerciale.

Cette réforme s'inscrit dans un cadre plus large. Elle applique un engagement pris au niveau régional par la CEDEAO en décembre 2024, visant à alléger les coûts du transport aérien en Afrique de l'Ouest. L'objectif est clair, rendre les vols plus accessibles dans une région où les taxes représentent parfois plus de la moitié du prix d'un billet.

Mais la Côte d'Ivoire fait figure d'exception. À ce jour, elle est le premier pays à avoir traduit cette directive en mesures concrètes, alors que plusieurs autres États membres tardent à suivre, certains ayant même introduit de nouvelles charges récemment.

Derrière cette initiative, il y a aussi une stratégie économique. En allégeant les coûts sur les vols intra-régionaux, Abidjan cherche à renforcer son attractivité comme plaque tournante du transport aérien en Afrique de l'Ouest. L'essor du trafic à l'aéroport international Aéroport international Félix Houphouët-Boigny témoigne déjà de cette ambition, avec une fréquentation plus que doublée en quatre ans.

Pour la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, cette évolution pourrait aussi améliorer sa compétitivité face aux autres transporteurs de la région.

Reste une inconnue majeure : les compagnies aériennes répercuteront-elles réellement ces baisses sur les passagers ? Un mécanisme de surveillance mis en place par la CEDEAO devra justement vérifier que ces économies ne se transforment pas uniquement en marges supplémentaires.

Selon certaines projections, une application généralisée de ces réformes dans toute la région pourrait faire chuter les prix des billets jusqu'à 40 %. Mais pour l'instant, ce scénario reste théorique. Tant que les autres pays n'auront pas emboîté le pas, les voyageurs devront encore patienter avant de ressentir un véritable allègement sur leur portefeuille.



01 BURKINA FASO
Médias et société civile sous pression,
TV5 Monde interdite, 200 nouvelles
associations suspendues

**02 FAUX MÉDICAMENTS
EN AFRIQUE**
Vaste offensive d'Interpol en
Côte d'Ivoire, au Cameroun et au
Burkina Faso

03 FOOTBALL / MONDIAL 2026
Des officiels sénégalais bloqués par
des refus de Visas américains

BURKINA FASO : MÉDIAS ET SOCIÉTÉ CIVILE SOUS PRESSION, TV5 MONDE INTERDITE, 200 NOUVELLES ASSOCIATIONS SUSPENDUES

Au Burkina Faso, le paysage médiatique et associatif connaît un nouveau durcissement, sur fond de crise sécuritaire persistante et de tensions politiques croissantes. Mardi 5 mai, les autorités ont pris une décision forte en suspendant la diffusion de la chaîne internationale TV5 Monde, accusée de manquements graves dans sa couverture de l'actualité régionale.

Selon le Conseil supérieur de la communication (CSC), l'interdiction repose sur des accusations de "désinformation" et même "d'apologie du terrorisme". Le régulateur reproche notamment à la chaîne d'avoir diffusé des images jugées non vérifiées et d'avoir accordé une visibilité excessive aux actions de groupes armés opérant au Sahel. Pour les autorités burkinabè, ces pratiques enfreignent les règles déontologiques du journalisme et contribuent à fragiliser davantage un contexte déjà extrêmement sensible.

Cette décision intervient alors que le Burkina Faso, à l'instar du Mali et du Niger, est confronté à une intensification des attaques jihadistes. Dans cette région en proie à l'insécurité, les gouvernements militaires en place revendiquent une approche souverainiste, notamment dans leur gestion de l'information. Depuis plusieurs années, plusieurs médias étrangers ont ainsi été suspendus ou critiqués pour leur traitement jugé partial de la situation sécuritaire.

L'interdiction de TV5 Monde n'a pas tardé à susciter des réactions. Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé une mesure opaque et préoccupante, estimant qu'elle constitue une atteinte supplémentaire à la liberté de la presse. L'organisation souligne une dégradation continue des conditions d'exercice du journalisme dans le pays, marquée par des pressions accrues, voire des enlèvements de professionnels des médias.

Mais cette restriction ne se limite pas au secteur médiatique. Dans le même temps, les autorités ont procédé à la suspension de plus de 200 associations, officiellement pour des raisons administratives liées au non-renouvellement de leurs instances dirigeantes. Cette nouvelle vague porte à plus de 560 le nombre d'organisations mises à l'arrêt en l'espace de quelques semaines.

Ces mesures inquiètent de nombreuses organisations de défense des droits humains, qui y voient un rétrécissement progressif de l'espace civique. Elles alertent sur une possible marginalisation de la société civile, dans un contexte où une partie importante du territoire échappe encore au contrôle de l'État malgré les opérations militaires en cours.

Entre impératifs sécuritaires et respect des libertés fondamentales, le Burkina Faso semble ainsi engagé dans un équilibre de plus en plus délicat, dont les répercussions pourraient durablement marquer la vie démocratique du pays. Au Burkina Faso, le paysage médiatique et associatif connaît un nouveau durcissement, sur fond de crise sécuritaire persistante et de tensions politiques croissantes. Mardi 5 mai, les autorités ont pris une décision forte en suspendant la diffusion de la chaîne internationale TV5 Monde, accusée de manquements graves dans sa couverture de l'actualité régionale.

Selon le Conseil supérieur de la communication (CSC), l'interdiction repose sur des accusations de "désinformation" et même "d'apologie du terrorisme". Le régulateur reproche notamment à la chaîne d'avoir diffusé des images jugées non vérifiées et d'avoir accordé une visibilité excessive aux actions de groupes armés opérant au Sahel. Pour les autorités burkinabè, ces pratiques enfreignent les règles déontologiques du journalisme et contribuent à fragiliser davantage un contexte déjà extrêmement sensible.

Cette décision intervient alors que le Burkina Faso, à l'instar du Mali et du Niger, est confronté à une intensification des attaques jihadistes. Dans cette région en proie à l'insécurité, les gouvernements militaires en place revendiquent une approche souverainiste, notamment dans leur gestion de l'information. Depuis plusieurs années, plusieurs médias étrangers ont ainsi été suspendus ou critiqués pour leur traitement jugé partial de la situation sécuritaire.

L'interdiction de TV5 Monde n'a pas tardé à susciter des réactions. Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé une mesure opaque et préoccupante, estimant qu'elle constitue une atteinte supplémentaire à la liberté de la presse. L'organisation souligne une dégradation continue des conditions d'exercice du journalisme dans le pays, marquée par des pressions accrues, voire des enlèvements de professionnels des médias.

Mais cette restriction ne se limite pas au secteur médiatique. Dans le même temps, les autorités ont procédé à la suspension de plus de 200 associations, officiellement pour des raisons administratives liées au non-renouvellement de leurs instances dirigeantes. Cette nouvelle vague porte à plus de 560 le nombre d'organisations mises à l'arrêt en l'espace de quelques semaines.

Ces mesures inquiètent de nombreuses organisations de défense des droits humains, qui y voient un rétrécissement progressif de l'espace civique. Elles alertent sur une possible marginalisation de la société civile, dans un contexte où une partie importante du territoire échappe encore au contrôle de l'État malgré les opérations militaires en cours.

Entre impératifs sécuritaires et respect des libertés fondamentales, le Burkina Faso semble ainsi engagé dans un équilibre de plus en plus délicat, dont les répercussions pourraient durablement marquer la vie démocratique du pays.



FAUX MÉDICAMENTS EN AFRIQUE : VASTE OFFENSIVE D'INTERPOL EN CÔTE D'IVOIRE, AU CAMEROUN ET AU BURKINA FASO

Dans la lutte mondiale contre les médicaments falsifiés, l'Afrique apparaît une fois de plus comme un terrain particulièrement exposé. C'est ce que révèle la dernière opération « Pangea », coordonnée par Interpol, qui s'attaque chaque année aux réseaux de vente de produits pharmaceutiques contrefaits, notamment en ligne.

L'édition récente de cette vaste campagne internationale, menée dans près de 90 pays, a permis des résultats d'ampleur : 269 personnes ont été arrêtées, près de 6 000 sites internet frauduleux ont été fermés, et des médicaments contrefaits évalués à environ 15,5 millions de dollars ont été saisis à travers le monde.

Derrière ces chiffres se dessine une réalité préoccupante : l'expansion continue d'un marché illégal qui s'adapte aux besoins et aux fragilités des populations.

Mais selon les conclusions de l'enquête, les produits ciblés ne sont pas les mêmes selon les régions. Alors que dans de nombreuses parties du monde, les contrefaçons concernent surtout les traitements liés aux troubles de l'érection, les sédatifs ou encore certains antidouleurs, le continent africain est davantage touché par des faux médicaments de première nécessité.

Antibiotiques, antalgiques et antipaludéens figurent parmi les produits les plus souvent imités et écoulés. Ces substances circulent principalement dans les circuits informels, où la demande reste forte en raison du coût élevé de l'accès aux soins et aux médicaments authentiques. Cette situation crée un terrain favorable pour les réseaux criminels, qui profitent des besoins essentiels de santé pour écouler leurs produits dangereux.

Plusieurs pays africains ont été particulièrement touchés lors de cette opération coordonnée. Au Cameroun, les forces de l'ordre ont saisi des milliers de flacons d'antipaludiques et d'antibiotiques contrefaits. En Côte d'Ivoire, une cargaison d'environ une tonne d'ibuprofène falsifié a été interceptée dans un véhicule.

Au Burkina Faso, ce sont près de 400 000 capsules d'antibiotiques qui ont été retirées du marché illégal. Le cas burkinabè retient d'ailleurs l'attention. Le pays figure cette année parmi les dix États du monde ayant enregistré les plus importantes saisies de faux médicaments. Une position alarmante, même si les volumes concernés restent inférieurs à ceux de l'an dernier.

À travers ces opérations successives, les autorités policières internationales mettent en évidence une réalité persistante le trafic de médicaments contrefaits s'enracine là où les besoins en santé sont les plus urgents et les systèmes de distribution les plus vulnérables.



FOOTBALL / MONDIAL 2026 : DES OFFICIELS SÉNÉGALAIS BLOQUÉS PAR DES REFUS DE VISAS AMÉRICAINS

À l'approche de la Coupe du monde 2026, une tension inattendue s'invite dans les préparatifs du football sénégalais. En coulisses, ce ne sont ni les choix sportifs ni la logistique qui préoccupent. À l'approche de la Coupe du monde 2026, une tension inattendue s'invite dans les préparatifs du football sénégalais. En coulisses, ce ne sont ni les choix sportifs ni la logistique qui préoccupent le plus, mais bien une question administrative aux répercussions concrètes : l'accès au territoire américain pour certains dirigeants.

D'après des informations relayées par la presse sénégalaise, plusieurs membres du comité exécutif de la Fédération Sénégalaise de Football n'ont pas obtenu le précieux sésame pour se rendre aux États-Unis, l'un des trois pays hôtes du tournoi aux côtés du Canada et du Mexique. Au moins six demandes de visa ont été rejetées, alors que d'autres restent encore en cours d'examen, laissant planer une incertitude à quelques semaines de l'événement.

Ces refus ne semblent pas isolés ni purement circonstanciels. Ils s'inscrivent dans un durcissement plus large des conditions d'entrée sur le sol américain pour certains ressortissants étrangers. Depuis le début de l'année 2026, le Département d'État des États-Unis a instauré une mesure controversée : l'exigence d'une caution financière significative allant de 5 000 à 15 000 dollars pour l'obtention de visas de type B1-B2. Cette catégorie concerne notamment les déplacements professionnels et institutionnels, directement liés à la présence de délégations sportives.

Pour les responsables sénégalais, cette nouvelle contrainte représente un obstacle de taille, tant sur le plan financier qu'administratif. Elle complexifie davantage des démarches déjà sensibles dans un contexte où la mobilité internationale est devenue un enjeu stratégique pour les fédérations sportives.

Face à cette situation, la FSF explore discrètement des alternatives. Aucune solution officielle n'a encore été annoncée, mais l'objectif reste clair : il faut assurer une représentation institutionnelle du Sénégal lors du rendez-vous mondial. Car au-delà du terrain, la présence des dirigeants joue un rôle clé dans les relations diplomatiques, les échanges sportifs et la visibilité du pays.

Alors que le compte à rebours est lancé avant le coup d'envoi en juin, cette affaire rappelle que les grandes compétitions internationales ne se jouent pas uniquement sur la pelouse. Elles se préparent aussi dans les ambassades, les consulats et les arcanes de la diplomatie.

le plus, mais bien une question administrative aux répercussions concrètes : l'accès au territoire américain pour certains dirigeants.

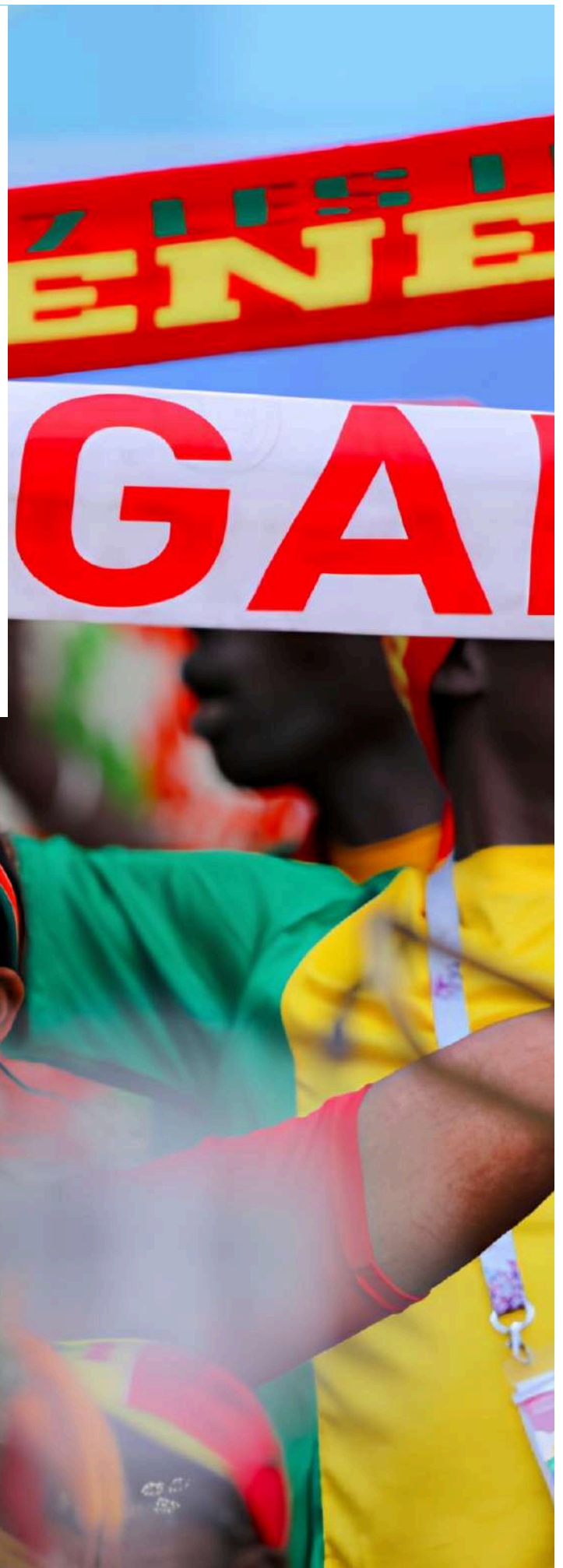
D'après des informations relayées par la presse sénégalaise, plusieurs membres du comité exécutif de la Fédération Sénégalaise de Football n'ont pas obtenu le précieux sésame pour se rendre aux États-Unis, l'un des trois pays hôtes du tournoi aux côtés du Canada et du Mexique. Au moins six demandes de visa ont été rejetées, alors que d'autres restent encore en cours d'examen, laissant planer une incertitude à quelques semaines de l'événement.

Ces refus ne semblent pas isolés ni purement circonstanciels. Ils s'inscrivent dans un durcissement plus large des conditions d'entrée sur le sol américain pour certains ressortissants étrangers. Depuis le début de l'année 2026, le Département d'État des États-Unis a instauré une mesure controversée : l'exigence d'une caution financière significative allant de 5 000 à 15 000 dollars pour l'obtention de visas de type B1-B2. Cette catégorie concerne notamment les déplacements professionnels et institutionnels, directement liés à la présence de délégations sportives.

Pour les responsables sénégalais, cette nouvelle contrainte représente un obstacle de taille, tant sur le plan financier qu'administratif. Elle complexifie davantage des démarches déjà sensibles dans un contexte où la mobilité internationale est devenue un enjeu stratégique pour les fédérations sportives.

Face à cette situation, la FSF explore discrètement des alternatives. Aucune solution officielle n'a encore été annoncée, mais l'objectif reste clair : il faut assurer une représentation institutionnelle du Sénégal lors du rendez-vous mondial. Car au-delà du terrain, la présence des dirigeants joue un rôle clé dans les relations diplomatiques, les échanges sportifs et la visibilité du pays.

Alors que le compte à rebours est lancé avant le coup d'envoi en juin, cette affaire rappelle que les grandes compétitions internationales ne se jouent pas uniquement sur la pelouse. Elles se préparent aussi dans les ambassades, les consulats et les arcanes de la diplomatie.



Contactez-nous aujourd'hui

Mian Media

✉ infos@mianmedia.com | ☎ (+225) 27 22 52 15 43 | ☎ (+225) 07 14 13 25 74

- Web TV & Production audiovisuelle
- Podcast & Studio multimédia
- Édition & presse
- Conseil en image
- Publicité & Communication
- Relations publiques
- Consulting média
- Stratégie digitale & Médias sociaux
- Événementiel
- Partenariats & Sponsoring



Suivez-nous sur :



visitez : www.mianmedia.com

Mian Media

Hamaniè

N°098-08/05/2026